

Conseil municipal du 17 octobre 2017

Présent : Mesdames Séraphédo, Dourot, Arnoult

Hélène Brémaud, Reks, Réveillère, Roussaud, Fard,
Quiniuc -

Hélène Carrère ayant démissionné à Hélène Arnoult
Martine Coste ayant démissionné à Hélène Séraphédo
Christine Boucher ayant démissionné à Joseph Réveillère -
le procureur est absent

Secrétaire de séance : Claire Dourot

Absent en cause : Francis Condat -

La séance est ouverte à 9H05

I Indemnité des élus : révision de l'indice de référence

A la demande de la Trésorerie de Castanet, le Conseil municipal est appelé à délibérer concernant les modifications relatives à l'indemnité versée aux élus avec une rétroactivité au 1^{er} janvier 2017. Il s'agit d'accepter la majoration du point d'indice qui suit de référence -

En ailleurs, les indemnités devront être réintégres dans le revenu imposable (sauf si aucun retenue à la source). Monsieur Quiniuc rappelle que les indemnités sont versées au Maire et aux adjoints -

Accepté à l'unanimité -

II

Certificat administratif hanquies par la DGFIP

Ce certificat regroupe l'ensemble des mandats administratifs relatifs au paiement des factures de travaux pour la réalisation des locaux sportifs. Il s'agit de faire pour ces mandats d'un compte 9313, opérations en cours, vers ce compte définitif 6138.

Accepté à l'unanimité -

III

Création du poste de Directeur des Services -

Suite à la réorganisation des services, il est nécessaire de créer un poste d'attaché territorial aux fonctions de Directeur des Services à temps complet à partir du 1^{er} janvier 2018. (35 h/semaine).

Accepté à l'unanimité -

IV

Gusat groupe auprès du CDG

La mairie a recours du service du Centre de gestion pour le maintien et le renouvellement des absences maladiées - le gusat groupe cette année à échéance - Le Centre de gestion demande au conseil municipal de lui donner le pouvoir d'enfager une nouvelle retraite en conséquence - Accepté à l'unanimité

V

Bail local communal

Le local actuellement occupé par les infirmières de libérité au 01/01/2018. Elle changent de local sur Augielle. Il est proposé au conseil municipal de proposer le local à une jeune professionnelle couturière, Mariska CHASAN pour y exercer sa profession pour un loyer de 306,98 € par mois avec une réduction de 50% la première année. Accepté à l'unanimité

VI

Engagement de travaux d'isolation et de remplacement des huisseries sur l'école maternelle

Un audit énergétique a été réalisé par SOLEVAL (service énergétique du Sicoval) sur l'école maternelle et la salle des fêtes - L'audit fait apparaître la nécessité de réaliser des travaux d'isolation de la toiture et de remplacement des huisseries de l'école maternelle pour améliorer les conditions de vie des enfants lors des fêtes chaleureuses (très fréquentes ces dernières années) - Il est possible d'anticiper ces travaux au sein d'un programme sur lequel le Sicoval s'est engagé obtenu, en cours de Certificat d'Economie d'Energie, un financement important : 80% du coût des travaux.

~~Il~~ demande et demande au Conseil municipal de confier le faire à engager les travaux d'isolation et de remplacement des huisseries sur l'école maternelle, à intégrer ces travaux dans la convention de mutualisation avec le Sicoval.

Accepté à l'unanimité

VII

Création entre la Commune d'Augielle et le Sicoval concernant le nouveau délégué de Pierrat

Il est nécessaire de réaliser des travaux de réfection d'un regard

et d'acquiescer et exécuter sur l'allée de Plena -
 le Maire propose à l'Assemblée de confier l'exécution
 de ces travaux aux services compétents du Scodal.
 Il convient pour cela de signer une convention avec le Scodal.
 Accepté à l'unanimité !

VIII

Questions diverses

• Rythmes scolaires -

Une concertation sera mise en place à la rentrée de l'après
 de Toussaint entre parents, enseignants, animateurs Alsac
 et commune afin de recueillir les avis sur l'agencement
 du temps scolaire. Une décision sera réunie à l'académie
 par le 6 décembre -

• Le Capitaine Lapeyronie remplace le lieutenant
 Rigaud à la brigade de gendarmerie de St Omer -
 Il propose d'avancer sur la mise en œuvre des « journées
 « veille vigilante » -

• Fin de grand projet d'accueil des jeunes de ~~coupe~~
 Après l'frage au sort au Scodal, la commune d'Augerville
 devra accueillir cette aire en 2031 -

• Point sur le conseil de commerçant du 11/09/17
 - vote de la taxe de séjour dans le cadre de la Charte
 - accueil des jeunes mises en œuvre de justice dans le cadre de
 mesure alternative aux punitions -

• Point sur la commission des "4 Communes" -
 - Fin des travaux de la piscine par un coût total inférieur
 au coût initial.

La séance est levée à 22h43

Handwritten signatures of several council members over their names:

- Chomot
- Thierry
- Lejeune
- Le Scodal
- Maire
- Le Secrétaire